



Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 15 octobre 2018.

Présents : 28 (38 l'année dernière et 54 en 2016)

Représentés : 33

L'ensemble représentant plus du tiers des adhérents, l'Assemblée peut délibérer valablement sur l'ordre du jour :

- I. Rapport Moral
- II. Rapport financier
- III. Élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration
- IV. Questions diverses.

Président de séance : Gérard AIT-KHEDACHE

Secrétaire de séance : Jacqueline CHARMASSON

I. Rapport moral

Le Président remercie les élus Municipaux et les adhérents présents pour cette Assemblée Générale.

Il est rappelé que la tenue d'une assemblée générale annuelle est obligatoire pour valider les comptes avec au moins un tiers des Adhérents. Cette année encore, le quorum est tout juste atteint, ce qui peut amener les membres du CA, tous bénévoles, à se poser des questions sur l'utilité de poursuivre leurs efforts.

A. Cours de rock.

Des cours de rock ont été donnés par José au cours des mois de mars à mai.

Ils ont été suivis à la satisfaction unanime de plus d'une vingtaine de personnes.

Malheureusement, José ne sera pas en mesure d'assurer ses cours durant le reste de l'année, et nous espérons que son état de santé lui permettra de les reprendre en 2019.

B. Ciné-club

De nouveaux essais ont été réalisés sans plus de succès que l'année précédente, ce qui laisse supposer un réel manque d'intérêt pour cette activité.

C. Séjour à Giens.

Le séjour organisé du 30 juin au 6 juillet s'est déroulé au club « RIVIERA BEACH » de Belambra.



Une atmosphère particulièrement festive a permis aux 23 participants de passer un séjour des plus agréables et une demande forte est exprimée pour reconduire l'opération l'année prochaine.

D. Passage de témoin entre Pascal et Nathalie.

Le départ en retraite de Pascal était envisagé par un grand nombre d'entre nous avec la crainte de ne pas avoir la possibilité de trouver un remplaçant aussi cordial et dynamique, ayant su créer un immense courant de sympathie au cours des 12 années passées chez nous.

Heureusement, Nathalie a su nous conquérir par son professionnalisme et sa bonne humeur. La rentrée en sa compagnie s'est passée sans problème.

E. Fête de l'association.

Nous avons organisé une grande fête le 9 juin, avec pour fil rouge l'hommage à Pascal, composée d'animations imaginées et exécutées par les membres du CA auxquels s'étaient joint des volontaires.

Dans une atmosphère très détendue, l'ensemble de la fête a été un réel succès.

F. Foire au village.

L'association a participé à la foire annuelle de Grillon. Malheureusement, à la suite de la défection de nombreux forains, l'emplacement qui nous était destiné s'est trouvé isolé. La démonstration donnée par Léa et ses élèves n'a pas reçu tout le retour que nous en attendions dans la mesure où la plupart des spectateurs se limitaient aux membres de l'association.

G. Téléthon 2017.

Léa a animé une démonstration qui n'a pas attiré le public que nous espérions. Même si les fonds collectés restent à un niveau correct selon son organisatrice, nous devons constater que l'opération attire moins de public d'année en année.

H. Embauche de professeurs.

A la mi-juillet, Léa nous a informés de son intention d'arrêter son intervention au sein de l'Association, pour des raisons familiales.

La période n'était pas propice et néanmoins il nous a été possible de recruter Myriam, un excellent professeur de Zumba, les autres cours étant assurés par Nathalie en attendant de trouver un nouveau professeur.

Pour permettre une simplification de la gestion, nous préférons recourir dorénavant aux services d'autoentrepreneurs en vérifiant être constamment en accord avec la réglementation.



I. Création des cours de Pilates et de Yoga

Nathalie a suivi une formation permettant de mettre en place des cours de Pilates, en accord parfait avec Marie-Jo Peyrol. Ces cours ont lieu le mardi de 14 heures 30 à 15 heures 30.

Hervé nous donne ses cours de Yoga le mardi également, de 16 heures à 17 heures 30.

Le CA a décidé de créer ces deux nouveaux cours sans demander de cotisation supplémentaire.

J. Etude de cours de sophrologie.

Nous avons envisagé d'organiser des cours de sophrologie, en deux sessions spécialisées, l'une pour les enfants et l'autre pour les adultes.

La Mairie n'a pas donné son accord, malgré plusieurs contacts demeurés infructueux.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II. Rapport financier

A. Présentation des comptes

Agnès Troestcher, trésorière, présente les comptes.

Résultats de l'exercice.

Les résultats (cf. tableau joint) montrent un solde négatif de 9959 euros du à des dépenses exceptionnelles largement provisionnées lors de exercices antérieurs :

- Primes de fin d'activité :
- Cotisations URSSAF non réalisées (exercice 2012)
- Emplois exceptionnels supplémentaires pour préparer le départ de Pascal.

Budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel 2018 / 2019 s'équilibre à 47 000 €, correspondant à une prévision de 230 adhésions pour le présent exercice.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

III. Perspectives d'évolution.

Séjour en club.

Compte tenu du succès remporté par le séjour à « RIVIERA BEACH » il est envisagé de renouveler l'opération l'année prochaine si un nombre suffisant d'adhérents se manifeste d'ici la fin de l'année. Il ne sera fait aucun appel supplémentaire, au regard de l'énergie déployée l'année dernière pour arriver à réunir un peu plus de 20 personnes.



Fête de l'association.

Les résultats de la fête organisée l'année dernière nous inciteraient à reconduire l'opération. Toutefois, compte tenu de la charge supportée par les organisateurs, son organisation pour cette année ne peut être envisagée que si de nouvelles personnes rejoignent le groupe.

Les perspectives d'évolution sont adoptées à l'unanimité.

IV. Élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration :

Sont élues à l'unanimité :

Calogera Allenbach, Josiane Barros, Sylvie Brissiaud, Muriel Mace, Michèle Moussier, Josiane Orblin,

V. Questions diverses.

Des éclaircissements sont demandés sur l'impossibilité de créer les cours de sophrologie envisagés.

Cette impossibilité relevant de la responsabilité de la Municipalité, il n'a pas été possible de répondre précisément aux questions posées.

La secrétaire :

Jacqueline CHARMASSON

Le Président :

Gérard AIT KHEDACHE

PJ en annexe :

- Présentation des comptes.
- Évolution des adhésions.
- Répartition des adhérents selon leur âge.



Résultats 2017 / 2018

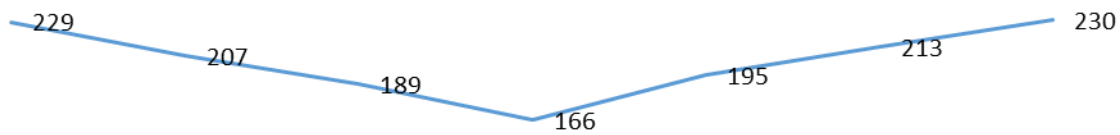
CHARGES		PRODUITS	
Achats	1 001	Adhésions	31 667
Services extérieurs	902	Séjour club	11 122
Séjour club	10 812		
Charges personnel	32 791		
Charges exceptionnelles	7 241		
Total	52 748	Total	42 789
		Solde	- 9 959

Budget prévisionnel 2018 / 2019

CHARGES		PRODUITS	
Achats	1 300 €	Adhésions	35 000 €
Services extérieurs	1 000 €	Séjour club	12 000 €
Séjour club	12 000 €		
Charges personnel	30 200 €		
Charges exceptionnelles	500 €		
SACEM	2 000 €		

Total	47 000 €	Total	47 000 €
-------	----------	-------	----------

Evolution des inscriptions sur 7 ans



2012/2013 2013/2014 2014/2015 2015/2016 2016/2017 2017/2018 2018/2019

Répartition des adhérents selon leur âge

